

BON DE COMMANDE

FRENCH RIVIERA PASS®



À renvoyer à:
Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM)
Service réservation
Immeuble Le Plaza
455 Promenade des Anglais
06200 NICE
Mail : pass@nicecotedazurtourisme.com

Nom/Raison sociale :

Personne en charge du dossier :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

ACHAT DE CARTES

Livraison à l'adresse indiquée (12,50 €)

Ou retrait dans les 2 Bureaux d'Information Touristique de Nice : Gare SNCF - avenue Thiers / 5 Promenade des Anglais.
(obligatoire à partir de 10 cartes)

ACHAT POUR UN UTILISATEUR DÉFINI

Nom et prénom de l'utilisateur :

Les cartes seront disponibles dans les Bureaux d'Information Touristique de l'OTM sur présentation du bon d'échange.
(liste des BIT sur <https://www.frenchrivierapass.com/points-de-retrait>)

| TYPE DE CARTE | FRP | NOMBRE | FRP TRANSPORT* | NOMBRE | TOTAL TTC |
|-----------------|-------------------------|--------|-------------------------|--------|-----------|
| 24h | 25,20 € au lieu de 28 € | | 31,50 € au lieu de 35 € | | |
| 48h | 36 € au lieu de 40 € | | 47,70 € au lieu de 53 € | | |
| 72h | 53,10 € au lieu de 59 € | | 69,30 € au lieu de 77 € | | |
| ENVOI SÉCURISÉ | 12,50 € | | | | |
| RETRAIT À L'OTM | GRATUIT | | | | |
| TOTAL | | | | | |

* FRP avec titre de transport intégré, valable sur le réseau Lignes d'Azur (bus et tramway).

- Règlement sur place
- Règlement à distance (CB)

Numéro:

Expire:

Cryptogramme:

J'accepte les conditions de vente ci-dessous

Date:

Signature:

- 1 Mode de règlement : le règlement s'effectuera par carte bancaire et AMERICAN EXPRESS, paiement à distance possible.
- 2 La commande ne sera traitée qu'à réception du règlement. Suivant l'option choisie, l'OTM procédera à l'envoi des cartes avec une facture ou un bon d'échange vous permettant le retrait des cartes avec facture.
- 3 Vente à l'utilisateur: Prix de vente "grand public" pratiqué par l'OTM.
- 4 Les cartes FRP transport comprennent un titre de transport intégré à la carte FRP.
- 5 En cas de dysfonctionnement : l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur pourra procéder à un échange de carte, en aucun cas à un remboursement à l'utilisateur.
- 6 Annulation/invenus : en cas d'annulation le remboursement se fera au professionnel ayant fait l'achat et non à l'utilisateur.
Les cartes FRP sont valables 2 ans. L'OTM s'engage à reprendre les invenus pendant cette durée.
Pour ce faire, le professionnel doit restituer :
 - Les cartes FRP valides
 - Le nombre de guides associés.La facture d'avoir et le remboursement seront envoyés après vérification des restitutions.
- 7 En cas de manquement à ces conditions l'OTM se réserve le droit de suspendre ou de cesser définitivement l'approvisionnement de Cartes FRP auprès du professionnel.